



Séance du Bureau Syndical du
Mercredi 27 novembre 2024 -
18h00 au SMTD
Membres en Exercice : 10

8 Membres présents : Claude HEGO (Président du SMTD) - Christophe CHARLES - Christophe DUMONT - Damien FRENOY - Jean-Luc HALLE - Robert STRZELECKI (Vice-Présidents) - Claudine PARNETZKI - Jessica TANCA (Vice-Présidentes).

2 Membres absents : François CRESTA - Julien QUENNESSON (Vice-Présidents)

Etait également présent : Oriano VAN MASSENHOVE (DGS du SMTD).

**DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°2024_75_BS
AVENANT N°2 AU MARCHE PUBLIC RELATIF AUX TRAVAUX DE VRD POUR LA
RECONSTRUCTION COMPLETE DE LA RUE DE PARIS
(SECTION RUE GODIN – RUE DES CLARISSES)
DANS LE CADRE DES TRAVAUX POUR LA REALISATION DE LA LIGNE B DU BHNS**

Vu la délibération du comité syndical n°20-07-1-6 en date du 29 juillet 2020 qui délègue au Bureau syndical toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres conclus suite à toute procédure, hors procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Dans le cadre de la réalisation des travaux de la ligne B du BHNS, le marché n°2024-12, relatif aux travaux de VRD pour la reconstruction complète de la rue de Paris (Section rue Godin – Rue des Clarisses) a été attribué et notifié à la société COLAS France, agence de Valenciennes par OS n°24-91, le 02 mai 2024.

Un avenant n°1 a été notifié pour la création des prix nouveaux.

L'avenant n°2 a pour objet la prise en compte des adaptations et modifications survenues en cours de chantier détaillées ci-dessous et nécessitant la création des prix nouveaux en complément des prix du marché de base.

Revêtement de la voie BHNS en enrobés de type béton bitumineux « Lysit » :

Suite aux préconisations émises par les services des Architectes des Bâtiments de France, et compte tenu des problématiques de durabilité des enrobés colorés à liant de synthèse, il a été décidé de réaliser le revêtement de la voie BHNS avec des enrobés à liant bitumineux, comprenant un granulats blanc clair, intitulé « Lysit ». Ces enrobés feront l'objet d'un traitement par hydrodécapage (PN14).

Envoyé et reçu en Préfecture le 05.12.2024

Publié sur le site le 05.12.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20241127-2024_76_BS-DE

Fourniture et mise en œuvre manuelle d'enrobés en « chanfrein » :

L'application des enrobés de la voie BHNS en béton bitumineux « Lysit » n'a pas pu être effectuée dans le même temps que la couche de roulement des enrobés de la voirie routière. En effet, la production des enrobés « Lysit » a été décalée de plusieurs semaines afin de réaliser plusieurs tronçons en simultané. En conséquence, il a été décidé de réaliser un « chanfrein » en enrobés pour sécuriser les circulations routières et piétonnes (PN 15).

Tableau détaillé des prix nouveaux :

N° Prix	Désignation	Unité	Prix unitaire en euros
Revêtement voie BHNS :			
PN 14	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés de type béton bitumineux « Lysit » (y compris balisage – préparation du support par rabotage)	m ³	84,06 €
PN 15	Fourniture et mise en œuvre manuelle d'enrobés en « chanfrein » pour mise en sécurité dans l'attente de la mise en œuvre des enrobés « Lysit »	m ²	35,85 €

Le présent avenant n'a pas d'incidence financière sur le marché de base.

Il est demandé aux membres du Bureau Syndical d'approuver le projet d'Avenant n°2 joint en annexe et d'autoriser Monsieur le Président à le signer

Monsieur le Président met au vote.

Le Bureau après avoir délibéré

Nombre de délégués en exercice : 10

Nombre de votants : 8

Suffrage exprimé : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE l'acquisition de véhicules auprès de l'UGAP et AUTORISE Monsieur le Président à prendre tous les engagements juridiques nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Fait à Guesnain,
Le 2 Décembre 2024**

**Le Président,
Claude HEGO**

Envoyé et reçu en Préfecture le 05.12.2024

Publié sur le site le 05.12.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20241127-2024_76_BS-DE

Envoyé et reçu en Préfecture le 05.12.2024

Publié sur le site le 05.12.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20241127-2024_76_BS-DE



**AVENANT N°2 AU MARCHÉ PUBLIC N°2024-12 RELATIF AUX TRAVAUX DE VRD
POUR LA RECONSTRUCTION COMPLETE DE LA RUE DE PARIS (Section rue
Godin – rue des Clarisses) DANS LE CADRE DES TRAVAUX POUR LA
REALISATION DE LA LIGNE B DU BHNS**

Entre les soussignés :

Monsieur **Claude HEGO**, agissant en qualité de Président du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis dûment habilité par la délibération du bureau syndical n°2024- en date du 27 novembre 2024,

D'une part, et :

Monsieur **Renaud TRESGOTS**, agissant en qualité de Chef d'Agence de la société COLAS France, Agence de Valenciennes, ZAC des Poutrelles, 59125 TRITH SAINT LEGER,

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit,

ARTICLE 1er

Le marché n°2024-12 a été attribué et notifié à la société COLAS France, agence de Valenciennes par OS n°24-91, le 02 mai 2024. Ce marché est modifié selon les conditions fixées aux articles suivants.

ARTICLE 2 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet la création de prix nouveaux.

Envoyé et reçu en Préfecture le 05.12.2024

Publié sur le site le 05.12.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20241127-2024_76_BS-DE

ARTICLE 3 : Prix nouveaux

1. Revêtement de la voie BHNS en enrobés de type béton bitumineux « Lysit » :

Suite aux préconisations émises par les services des Architectes des Bâtiments de France, et compte tenu des problématiques de durabilité des enrobés colorés à liant de synthèse, il a été décidé de réaliser le revêtement de la voie BHNS avec des enrobés à liant bitumineux, comprenant un granulat blanc clair, intitulé « Lysit ». Ces enrobés feront l'objet d'un traitement par hydrodécapage (PN14).

2. Fourniture et mise en œuvre manuelle d'enrobés en « chanfrein » :

L'application des enrobés de la voie BHNS en béton bitumineux « Lysit » n'a pas pu être effectuée dans le même temps que la couche de roulement des enrobés de la voirie routière. En effet, la production des enrobés « Lysit » a été décalée de plusieurs semaines afin de réaliser plusieurs tronçons en simultané. En conséquence, il a été décidé de réaliser un « chanfrein » en enrobés pour sécuriser les circulations routières et piétonnes (PN 15).

Tableau des prix nouveaux

N° Prix	Désignation	Unité	Prix unitaire en euros
Revêtement voie BHNS :			
PN 14	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés de type béton bitumineux « Lysit » (y compris balisage – préparation du support par rabotage)	m ³	84,06 €
PN 15	Fourniture et mise en œuvre manuelle d'enrobés en « chanfrein » pour mise en sécurité dans l'attente de la mise en œuvre des enrobés « Lysit »	m ²	35,85 €

ARTICLE 4 - Incidence financière sur le marché

Le présent avenant n'a pas d'incidence financière sur le marché de base.

Les autres clauses du marché initial demeurent applicables en l'état, dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Fait à GUESNAIN, le

Pour le SMTD,
Le Vice-Président,
Par délégation,

Pour l'entreprise,
Le Chef d'agence

Envoyé et reçu en Préfecture le 05.12.2024

Publié sur le site le 05.12.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20241127-2024_76_BS-DE

Envoyé et reçu en Préfecture le 05.12.2024

Publié sur le site le 05.12.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20241127-2024_76_BS-DE